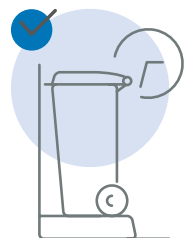
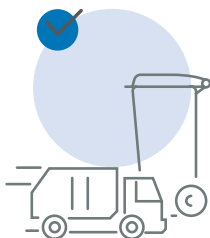


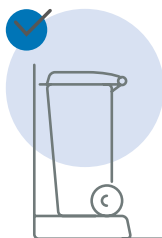
PRÉSENTATION DES BACS À LA COLLECTE



● Sortez votre bac à l'heure.



● Rentrez votre bac après le passage du camion.



● Présentez votre bac couvercle fermé, les poignées tournées vers la route.



✗ Ne pas surcharger votre bac. Le couvercle doit pouvoir se fermer.



✗ Jamais de sacs au pied des bacs.



● Lavez vos bacs régulièrement.



Imprimé par Imprimerie Rochelaise / Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, 10-31-1240



Pour jeter moins,
je fais le tri dans
mes habitudes

ÉDITION ACTUALISÉE

LA ROCHELLE

Secteurs 1, 2, 3, 4 & 5



JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS 2024

Pour toutes vos questions, contactez la Direction
Gestion et Prévention des déchets

ZI - 16 rue Anita Conti
17180 Périgny

0 800 535 844

Service & appel
gratuits

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h30 (sauf jours fériés)



Pour jeter moins,
je fais le tri dans
mes habitudes

agglom-larochelle.fr

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



agglom-larochelle.fr

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS

Limite de secteur comprise dans le Secteur 1 (excepté le côté impair de la rue de Québec compris dans le Secteur 3):
rocade, rue de Béthencourt, chemin des Remblais, avenue Hautier, rue de Québec

Limite de secteur:
N 537

Limite de secteur comprise dans le Secteur 1 :
rocade

Limite de secteur côté pair Secteur 2 / impair Secteur 5 :
avenue du 11 novembre

Limite de secteur côté pair Secteur 5 / impair Secteur 3 :
avenues Raymond Poincaré, Carnot, Edmond Grasset et du Général Leclerc

Limite de secteur comprise dans le Secteur 4 :
avenue J.-P. Sartre pont J. Moulin



ORDURES MÉNAGÈRES

Sortez vos bacs bleus
ou sacs noirs pour 19h

SECTEUR 1

Le mercredi

SECTEUR 2

Le mercredi

SECTEUR 3

Le vendredi

SECTEUR 4

Le mardi

SECTEUR 5

Le lundi



EMBALLAGES ET PAPIERS

Sortez vos bacs
ou sacs jaunes pour 19h

SECTEUR 1

Le jeudi

SECTEUR 2

Le jeudi

SECTEUR 3

Le lundi

SECTEUR 4

Le jeudi

SECTEUR 5

Le mardi



Des Points d'Apport Volontaire sont à votre disposition.
Vous pouvez les localiser sur agglo-larochelle.fr/dechets



Les semaines du 1^{er} mai, du 25 décembre et du 1^{er} janvier, toutes les collectes prévues après le jour férié sont décalées au lendemain du jour habituel.

Sur agglo-larochelle.fr/dechets, retrouvez toutes les informations sur les consignes de tri et les jours et heures de collecte.